

Visa pour visite touristique (groupe ADS)

- Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment complété en français ou en anglais et signé
- Deux photographies d'identité récentes
- Programme détaillé du voyage de groupe
- Carte officielle de l'accompagnateur + copie
- Passeport + Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + Photocopie de toutes les pages et mentions du hukou
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie
- Pour les étrangers résidant en Chine : permis de résidence en cours de validité + photocopie de toutes les pages et mentions du permis de résidence
- Pour les personnes mariées : acte de mariage + copie + traduction en français ou en anglais
- Pour les enfants mineurs (originaux + copies) :
 - acte de naissance notarié et légalisé par le Ministère chinois des Affaires Etrangères,
 - autorisation parentale (sous forme d'acte notarié et légalisé par le Ministère chinois des Affaires Etrangères),
 - copie des pièces d'identité des parents en cas de divorce : acte notarié de divorce légalisé avec mentions concernant la garde de l'enfant
 - certificat scolaire + traduction en français ou en anglais de tous ces documents
- Pour les personnes retraitées : carte de retraité, relevés bancaires des trois derniers mois faisant apparaître le montant de la pension de retraite
- Attestation de l'employeur originale indiquant le nom et les fonctions de l'intéressé, l'autorisation de congés accordée pour la durée du séjour touristique. Sur ce document doivent figurer l'adresse et les coordonnées téléphoniques de l'employeur, le sceau de la société ainsi que la signature, le nom et les fonctions du responsable qui a délivré l'attestation + traduction en français ou en anglais + copie
- Photocopies des garanties personnelles : dépôt bancaire, livret(s) bancaire(s), preuve des ressources régulières (salaire, retraite, titre de propriété du logement, carte grise du véhicule...)

- Réservations d'hôtel correspondant à la durée du séjour en France et dans les Etats Schengen (photocopie) (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)
- Réservation de billet d'avion aller-retour (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)
- Assurance médicale internationale soins/rapatriement + photocopie (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)